

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :

LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

"AIME DIEU ET VA TON CHEMIN"

ADMINISTRATEUR :

F.-X. LETOURNEAU

L' "A. C. J."

SES PRINCIPES

1^{er} moyen: — La piété

Nous connaissons le but de l'A. C. J. Mais ce n'est pas tout que d'avoir un but, quelque beau, quelque noble qu'il soit : il faut des principes sur lesquels on puisse s'appuyer et des moyens qui nous permettent d'arriver au but proposé.

Je ne dirai qu'un mot des principes. Ils ont été ainsi formulés par les membres de la Commission d'un congrès.

« Le premier principe de l'Association sera la soumission absolue à l'autorité et à la direction de l'Eglise. Ceux que notre étiquette de catholiques éloignera de nous ne sont pas de l'élite sur laquelle nous comptons. Nous croyons qu'ici au Canada, on a bien trop peur du titre de catholique et qu'on ne comprend pas bien ce qu'est le catholicisme... Nous croyons que le catholicisme — non pas un petit catholicisme mitigé, consistant en quelques vérités à croire ou quelques petites pratiques à accomplir à certaines heures — mais le vrai catholicisme, le grand catholicisme que Jésus-Christ a établi pour le bien de l'humanité, renferme le remède à tous les maux de la société et des individus. C'est notre conviction. Ce sont ceux qui la partagent avec nous que nous voulons grouper. Le fait que plusieurs ne paraissent pas nous comprendre, que nos aspirations en font même sourire quelques-uns parmi nos catholiques, nous prouve que le mouvement vient à son heure. (1)

Quelques jours plus tard, le comité chargé de rédiger les "Statuts généraux de l'A. C. J." les complétait et les rédigeait ainsi : "Art. 2. — L'Association à pour principes la soumission à l'autorité de l'Eglise et l'attachement aux directions du Saint-Siège ; elle se place sous la tutelle du Souverain-Pontife et de NN. SS. les Evêques." (Statuts).

Sous cette forme, ils furent adoptés par tous avec enthousiasme : et ils sont maintenant notre règle de conduite.

Pas n'est besoin, je le sens bien, de faire de commentaires sur de si claires paroles quand on s'adresse à de jeunes catholiques. La simple lecture montre la valeur de ces principes. Car si la religion et l'obéissance sont nécessaires à tous, combien ne sera-t-il pas utile à la jeunesse de s'attacher, dès ses premiers pas dans la vie, à notre sainte mère l'Eglise et aux enseignements de ses chefs, le Pontife Romain et les Evêques. Je n'insiste donc pas sur la noblesse, la hauteur et la sagesse de ces principes, et je passe aux moyens.

Je puis encore dans les Statuts de l'A. C. J. "Art 3 — L'Association a pour moyens la piété, l'étude et l'action."

Je ne parlerai aujourd'hui que de la piété. Le sujet est assez important pour que nous y consacrons en entier cette causerie.

(1) "Semeur" I. page 16.

Nous avons dit précédemment que le travail de l'Association consistait surtout dans la formation personnelle : que le but de l'A. C. J. était de répandre partout les idées religieuses et patriotiques pour faire de nos jeunes gens des hommes de principes et de conscience qui lutteront un jour vaillamment. Or je dis que, un des plus efficaces moyens de formation personnelle est la piété. La piété en effet est nécessaire " parce que la vertu peut inspirer le dévouement et dominer les égoïsmes humains, et que c'est la piété qui obtient et conserve la vertu ; parce que c'est la piété qui appelle les bénédictions d'en haut sur nos travaux et sur les œuvres auxquelles on se dévoue. "

Dans la piété, nous avons le préservatif indispensable pour éviter les flaux que je mentionnais et l'arme principale pour arriver au but de l'Association. Mais peut-être faudrait-il s'entendre sur la signification de ce mot... Je puis mon explication dans le Semeur, dans un article intitulé. "Formation personnelle," et signé par Antonio Perrault, président de l'A. C. J. Je lis : " Ce qu'il faut entendre ici par piété, c'est bien, n'est-ce pas ? la pratique raisonnée libre de respect humain et le moins possible routinière des devoirs du catholicisme. Un ami me disait récemment qu'il n'y a pas de bonnes habitudes, parce que, dans la répétition fréquente des actions, même excellentes, règles seul toujours l'inconscience, l'apathie, le laisser aller. — Notre Association n'est pas une confrérie à petites dévotions, mais une assemblée de jeunes hommes qui croient, et qui prient parce qu'ils croient. Que ses membres aient donc une foi éclairée et qu'ils tiennent vraiment, de cœur et d'esprit, à ce que le " divin " soit constamment pour eux le plus doux des rayons qui colorent les horizons de ce monde. " (2)

Ces paroles sont belles ! Oui, nous qui raisonnons et qui vivons avec toute l'intensité de la jeunesse, nous voulons une piété qui soit raisonnée et vécue, qui passe toute entière dans la conduite ! Nous voulons faire revivre cette piété de nos pères, si solide et si grande. — Et qu'on n'aille pas se faire un épouvantail de ce mot de piété. Il ne s'agit nullement d'avoir un gros livre de messe dans sa poche ou de se faire Capucins ou Trappiste. Nos pères n'étaient pas des Trappiste ou des Capucins, et cependant ils étaient pieux : leur catholicisme était toujours et partout dans leur conduite, et c'est précisément ce que demande de nous l'A. C. J. Elle veut que nous, jeunes catholiques, nous n'ayons pas honte de ce que nous croyons, que nous le pratiquions en toutes circonstances, que nous sachions le défendre envers et contre tous. Elle veut, je l'ai dit, une piété solide et raisonnée.

Il n'est pas besoin d'insister beaucoup sur ce point et je l'ai fait trop déjà : car vous savez tous combien est incomplet l'esprit dépourvu de

(2) "Semeur" I. page 142-3

croissance religieuses. Cependant, je ne résiste pas à citer à ce point de vue de la piété dans l'A. C. J., quelques paroles prononcées par l'éloquent et pathétique archevêque de Montréal, Monseigneur Bruchési, le jour même de l'ouverture du dernier congrès, 25 juin 1904.

" La piété ! Le grand Apôtre n'avait-il pas écrit, en la recommandant à un évêque, qu'elle est utile à tout et qu'elle a la promesse de la vie présente et de la vie future ? Elle vous unira à Dieu, elle mettra Dieu avec vous, et alors vous serez éclairés par sa lumière, embrasés par sa charité, gardés et soutenus par sa grâce. Il marchera et combattra avec vous, et s'il est vrai que nous ne pouvons rien faire sans lui, il n'est pas moins certain que rien ne nous est impossible et s'il nous fortifie.

" Vous connaissez le chef-d'œuvre de Raphaël, la Transfiguration. Pendant que le Christ est sur la montagne tout resplendissant de gloire, un pauvre père accourt vers les apôtres restés dans la plaine, et implore d'eux la guérison de l'enfant qu'il porte dans ses bras. Hélas ! impossible, répondent les Apôtres en montrant la montagne sainte ; le Maître est là-haut : c'est lui seul qui guérit. Il y a la, mes amis, une grande leçon donnée à l'individu comme à la famille et à la société. Là où est le Christ c'est la vie, et là où il n'est pas c'est la mort. C'est à lui que nous devons aller, et avec lui tout devient facile. Or la piété vous tiendra près de ce Maître incomparable ; et vous posséderez ainsi le secret de la force et de la victoire. " (3)

J'ai fini. On comprendra sans peine que ce moyen, sans être le seul nécessaire, est le premier et le plus important pour arriver au but que se propose l'A. C. J., importance dont serait trop heureux de vous voir persuadés et pénétrés.

CHARLES AUGUSTE.

(3) "Semeur" I. page 25

COMMENT PRÉVENIR UNE ATTAQUE DE RHUMATISME.

" Bien des années, au printemps, en jardinant, j'étais sûr d'avoir une attaque de rhumatisme qui allait toujours en empirant, dit Josie Mc Donald, de Man., comté Logan, Vie Ouest. J'essayais tout, sans soulagement, quand je me procurai une bouteille de Beume Chamberlain pour les Douleurs et la première application me fit du bien, et avant la première bouteille finie, j'étais un tout autre homme. Je me sens guéri, mais j'ai toujours une bouteille de Beume Chamberlain pour les Douleurs à la maison et, aux premiers symptômes, je chasse le mal, par une ou deux applications. En vente dans toutes les Pharmacies.

FRS. DUCHENE

Marchand en Gros et en Détail

Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI.

Nous venons justement de recevoir un assortiment très considérable de PIPES, et nous invitons tous nos clients et le public en général à venir nous faire une visite. Ces pipes seront vendues à très bon marché.

BICYCLE de seconde main, mais en parfait ordre, à vendre ; s'adresser à M. Léon Lebel.

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE VINS ET LIQUEURS DE TOUTES MARQUES provenant directement des pays de production.

A LOUER un magnifique magasin, très bon poste, ainsi que deux chambres pouvant servir de bureau, possession au 1^{er} mai, s'adresser à Mr. Leon Lebel.

Exigez de vos fournisseurs

La Rimouski

et la Mont-Joli

les meilleurs fleurs sur le marché.

UNE GRANDE FÊTE A PASPEBIAC

On fera, le premier juillet, l'inauguration du service de navigation entre Gaspé et Campbellton. Le vapeur " Lady Eileen " sera affecté à ce service. A la même date, sera faite en cérémonie officielle, la pose du premier rail du chemin de fer de Gaspé, dont la voie est dès maintenant établie sur une longueur de dix milles.

Cette fête aura lieu à Paspébiac.

Plusieurs personnages de marque seront présents, entre autres sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Lomer Gouin, l'hon. M. Emmerson, l'hon. M. Rodolphe Lemieux, M. Charles Marcil et plusieurs autres députés.

Notons en passant que le " Lady Eileen " a été baptisé de ce nom à la demande de l'hon. M. Lemieux. " Le Canada "

LES CHEVAUX QUI SONT EFFRAYÉS.

Beaucoup de conducteurs commettent la faute, lorsqu'ils doivent attendre devant une barrière fermée, le passage d'un train, de placer les chevaux de manière à ce qu'ils ne voient pas le train. Les animaux n'entendent ainsi que le bruit, prennent peur, deviennent rebelles et font des efforts pour s'emporter. Le conducteur qui ne veut ou ne peut comprendre qu'il est le coupable par son défaut d'intelligence, frappe le cheval apeuré jusqu'au moment où celui-ci affolé par le bruit et les coups s'échappe et brise la voiture.

Le pauvre cheval se figure alors que les coups, les blessures, que tout ce qui lui arrive est le fait du train et dès lors, lorsqu'il en aperçoit un, il est impossible de le maîtriser, il devient fou et s'emporte.

Il faut au contraire placer le cheval de telle façon qu'il voit arriver le train de loin, descendre de voiture, se placer à côté de lui et le caresser pour le rassurer.

ANNONCEZ

DANS LE

Progrès du Golfe

CARTES D'AFFAIRES

LEONIDAS DIONNE, FILS

AVOCAT ET LICENCIÉ EN DROIT

Rue de l'Evêché, RIMOUSKI.

LOUIS TACHE

AVOCAT

Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.

AVOCAT

Rue St-Germain, RIMOUSKI.

P. A. BEGIN

AVOCAT

Rue St-Germain, RIMOUSKI

(chez Jos. Parent)

L. DE G. BELZILE, L. L. B.

NOTAIRE

Bâtisse de la Cie d'Assurance,

RIMOUSKI

A. TESSIER, C.R., M.P.P.

H. R. Fiset

TESSIER & Fiset

AVOCATS

Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU

AVOCAT

Rue des Avocats - RIMOUSKI.

J. C. H. LAFLAMME,

NOTAIRE

RUE DE L'I. C. R., RIMOUSKI

Téléphone 63.

J. V. GAGNON

NOTAIRE

Rue St Germain, Rimouski.

Téléphone 57

J. C. GAUVREAU

CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI
DÉTECTIVE PRIVÉ

Rue des Avocats, RIMOUSKI.

Téléphones { Bureau : N° 38.
Rés. privée : N° 6.

Agence des
Compagnies d'Assurances Canadiennes
suivantes, contre le feu :

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.
LA CIE MONTRÉAL-CANADA.
LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à

F.-J. COUTURE

COMPTABLE ET AGENT

à Rimouski.

12m 14-4

PAUL RAYMOND

Peintre-Décorateur
et Entrepreneur.

Assortiment complet de Peintures, Pinceaux, Tapisseries, Toiles à chassis, Pôles, Vitres, Miroirs, Imageries en tous genres. Encadrement, une spécialité.

Coin des rues St-Jean et des Avocat

RIMOUSKI.

Le Progrès du Golfe

JOURNAL HEBDOMADAIRE
publié tous les vendredis à Rimouski.

ABONNEMENT

\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centimes.

Tarif des Annonces

1^{re} insertion, la ligne..... 10 centimes.
Insertions subséquentes..... 5 "
Naissances, mariages et décès... 25 "

Vendredi, 14 avril 1905.

L'honorable M. Gouin

A été élu, lundi dernier, dans la division St-Jacques de Montréal, par une majorité considérable, son adversaire, monsieur St-Martin n'ayant recueilli que 500 voix. Au cours de la campagne électorale le 5 avril courant, l'Honorable Premier Ministre a prononcé un discours qui peut être considéré comme le programme du nouveau gouvernement. Nous sommes heureux d'en citer quelques extraits et d'en mettre les grandes lignes sous les yeux de nos lecteurs. Les sujets suivants ont été traités : réajustement du subside libéral, réformes dans l'instruction publique et dans l'administration du domaine provincial, écoles d'agriculture et forestières, taxes sur les opérations de bourse, écoles normales techniques et commerciales, pouvoirs d'eau et coupe du bois, groupement des colons.

L'hon M. Gouin espère que le gouvernement du Canada, en réajustant le subside fédéral, rendra justice à la Province de Québec qui devrait de ce chef retirer chaque année \$600,000 de plus que ce qu'elle retire actuellement. Ce surcroît de revenu servirait aux frais d'éducation et autres dans la Province.

Le premier-ministre traite ensuite longuement l'importante question de l'éducation.

« S'il est, dit-il, des besoins, des idées et des vœux que le gouvernement doit satisfaire, ce sont les besoins qui se font sentir dans l'école, ce sont les idées qui se tournent vers l'éducation, ce sont les vœux que l'on forme pour l'amélioration du sort des instituteurs.

« L'éducation, est, en effet, la plus importante de toutes les questions politiques, économiques et sociales posées aux hommes, parce qu'elle contient la solution de toutes les autres.

« Elle est l'instrument par excellence de l'avenir puisqu'elle a pour but de façonner le cœur et le cerveau des générations de demain.

« Aussi, le premier et le meilleur emploi qu'un gouvernement doit faire de ses recettes, c'est de subventionner largement ces écoles, où la jeunesse se procurera le pain de l'intelligence et de la force.

ÉCOLES NORMALES

« En matière d'enseignement, a dit un éducateur français, je ne crois pas aux programmes, je crois aux hommes » Après lui, je dirai : « Je crois aux bons programmes entre les mains des bons hommes, des bons éducateurs. »

« En effet, ce qu'il importe surtout d'améliorer, ce n'est pas tant le programme de nos écoles que la condition de nos instituteurs. Jetons un coup d'œil sur la situation présente.

« Nous avons, dans la province, plus de 6,000 écoles élémentaires qui, presque toutes, sont dirigées par des institutrices. Eh bien, jusqu'en 1898, nous n'avions pour les filles qu'une seule école normale, l'École Normale Laval. C'est vous dire que les institutrices qui ont reçu la formation pédagogique requise forment plutôt l'exception.

« En 1898, le gouvernement Marchand a donné à Montréal l'École Normale Jacques-Cartier, confiée aux Dames de la Congrégation ; et l'an dernier, le gouvernement Parent a fait un contrat avec les Ursulines de Québec, pour la fondation d'une école normale à Rimouski. Nous avons, d'autre part, créé un bureau central d'examineurs, fait donner des conférences pédagogiques aux institutrices et nous leur faisons distribuer gratuitement un journal pédagogique. Mais cela ne saurait suffire. L'objet des écoles normales est de former, d'outiller le personnel enseignant. Il faut fonder d'autres écoles normales. La formation de l'éducateur, tel doit être, à mon avis, le point de départ de l'amélioration de notre système d'enseignement primaire : le relèvement de la carrière d'instituteur, tel doit être le but de la croisade qui s'impose.

« L'instituteur, ne l'oublions pas, est l'auxiliaire et, dans bien des cas, le suppléant du père de famille. C'est un enfant qu'il reçoit mais c'est un homme qu'il doit rendre à la société. Sa tâche est de mettre au cœur des enfants qui lui sont confiés la vénération des traditions ancestrales, l'amour du sol canadien et l'ambition des grands lendemains.

« Or, je vous le demande, ne mérite-t-elle pas deux fois le maigre salaire dont on la paie aujourd'hui, cette tâche admirable de former des citoyens, de graver dans l'âme de l'enfant l'empreinte de la patrie et de lui donner des connaissances qui le préparent dignement aux diverses fonctions de la vie civile ?

« Il nous faut aussi sans retard relever le prestige des carrières usuelles en aidant la création d'écoles techniques.

L'AGRICULTURE

« Il nous faudra encore fonder, avant longtemps, en cette province, un grand collège d'agriculture comme il s'en trouve un dans l'Ontario, et des écoles de hautes études commerciales comme il en existe des centaines en Europe.

« Suivant la parole d'un maître français, « l'évolution économique et sociale de ces dernières années, la concurrence étrangère qui menace de toutes parts notre production nationale, l'introduction du machinisme, l'invasion de la science dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, nous obligent de nous armer plus fortement que jamais pour la lutte. »

« C'est le moment suprême de dire que : « l'on ne peut, sans danger, rester étranger aux choses de son temps » Mais nous ne reculerons pas devant la tâche. »

Nous sommes particulièrement heureux des remarques faites par l'honorable Monsieur sur la question de l'agriculture. Depuis longtemps il est question pour nous de demander l'établissement ici d'une ferme modèle. Sous peu notre demande sera mise devant l'exécutif, et les remarques du Premier nous portent à croire que nos démarches seront couronnées d'un plein succès.

« Le gouvernement encouragera aussi l'amélioration des routes, des chemins de fer dans le but d'aider la colonisation.

RESERVES DE COLONISATION

« Au sujet de la colonisation, M. Gouin dit :

« L'obstacle le plus sérieux au progrès de la colonisation a été, jusqu'à ce jour, l'éparpillement de nos colons. Dispersés, dans la forêt, nos défricheurs sont inévitablement privés pendant des années des bienfaits du régime municipal et de tout système de voirie régulière. Chemins et écoles leur font défaut.

« Pour faire disparaître ces obs-

tacles, le département de la colonisation a pris l'initiative, il y a deux ans, de créer des réserves de colonisation, où il pourrait attirer et grouper les colons et exercer sur eux une protection plus efficace. C'est ainsi qu'en 1903, 419 lots de bonne terre ont été mis à l'entière disposition du ministre de la colonisation le long du chemin Gouin, dans la région nord-ouest de Montréal. C'est ainsi qu'en 1904, deux réserves ont encore été créées : l'une contenant 252 lots situés sur le chemin qui conduit de Sayabec à Matane, l'autre contenant 246 lots situés sur le chemin Mercier, dans la vallée de la Baie des Chaleurs.

« Et il y a d'autres endroits où le département de la colonisation devra établir sous peu des réserves de colonisation. Qu'il me suffise de mentionner la vallée de la rivière Mattawan, au nord de Joliette, la vallée des lacs Squatteck, et le canton bien connu de Dolmas, dans la région du Lac Saint-Jean.

« La création de ces réserves est maintenant chose facile. Le département des terres est à faire faire la classification de nos terres publiques.

« Le gouvernement se propose de mettre à la disposition des braves qui voudraient se tailler un petit domaine au cœur de la forêt, plusieurs cantons de bonnes terres en différents endroits de la province. Les agents des terres recevront instructions de pousser les acheteurs de lots sur ces points. En ces cantons, les chemins précéderont les colons ou, au moins, les suivront de près. Une guerre incessante sera faite aux spéculateurs sur lots, ces frelons de la colonisation, et, dès que la colonie sera assez considérable, le gouvernement y construira et même y soutiendra pendant quelque temps des écoles.

« Nous ne saurions montrer trop de tendresse envers le colon. Il est le héros des conquêtes pacifiques ; il est le citoyen et le patriote par excellence. »

Le gouvernement ne pourra jamais trop faire pour la colonisation. Nous nous permettrons de remarquer que, suivant nous, on ne devrait pas trop s'attacher au système de « réserves ». Le colon, comme par le passé, vaudra lui-même choisir son lot et l'endroit où est fixé ce lot ; nous constatons des fois sur ce point des tout goûts à fait particuliers, ce qui est considéré par l'un comme un avantage sera un grand désavantage pour un autre. Le colon ne devrait pas être forcé à s'établir à tel ou tel endroit, qu'il soit laissé libre dans son choix, et une fois le choix fait, qu'il soit encouragé, qu'on lui donne des routes et la colonisation marchera. Agir autrement, serait, dans la plus grande partie des cas, s'exposer à de sérieux inconvénients et même nuire à la cause que l'on veut favoriser. Les « réserves » peuvent être bonnes pour les colons qui nous viendraient en grand nombre des pays étrangers ou nous seraient amenés par le rapatriement ; mais pour nos colons canadiens, fils de cultivateurs et autres, nous les croyons peu propres à promouvoir les intérêts de la colonisation.

Nous avons lu attentivement le programme de l'honorable Premier et considéré les arguments amenés au soutien de ce programme, et nous avons trouvé le tout digne de grande considération. Il y a là des idées nouvelles et on y découvre le désir de faire du bien à notre Province. Mais il faut que ce programme soit maintenant exécuté, et pour assurer ce résultat, tous doivent prêter main forte au nouveau ministère. L'opposition même, quoi que faible en

nombre, se montrera forte, intelligente et patriotique en aidant le gouvernement dans sa tâche, et en le forçant, par une surveillance bien attentive, à remplir fidèlement les obligations prises dans le programme qui vient d'être mis devant le peuple. Nous espérons que cette opposition ne s'inspirera pas d'une phrase que nous trouvons dans un journal considéré comme important et qui cependant contient une doctrine fautive :

« L'opposition est dans son droit en créant des embarras au cabinet, si elle le peut. »

Non, sous les circonstances, disons plutôt : *cessons nos luttes fratricides, aimons nous les uns les autres*, travaillons tous ensemble au progrès de notre pays et voyons à ce que les promesses faites pour cette fin soient fidèlement tenues.

UNE ŒUVRE

Au bas du dernier de ses tableaux, un vieux peintre flamand du moyen âge a inscrit : « j'ai fait de mon mieux. » — La succursale de la Société des Artisans Canadiens-Français que l'on vient d'établir à Rimouski n'a pas attendu d'être au terme de sa carrière pour mériter qu'on dise qu'« elle a fait de son mieux ». Grâce à l'activité sûre et pratique de son président, à peine fondée, voilà qu'elle vient de mettre à exécution une idée assez souvent discutée par ceux de notre classe dirigeante qui ont vraiment à cœur de s'acquitter de la dette que tout homme en naissant contracte envers sa patrie et ses concitoyens.

On a su comprendre que la mutualité ne consiste pas seulement à mettre en commun le fruit de ses épargnes et à s'aider pécuniairement, mais qu'elle a aussi pour but de rapprocher les intelligences et les cœurs afin que les aspirations, le savoir et les idées étant aussi mise en commun, profitent au plus grand nombre. Non, la mutualité n'est pas seulement une école d'épargne et de frugalité, ce qui suffirait déjà à lui mériter tous les concours et toutes les sympathies ; elle est également une école d'énergie, de tolérance, d'union et de lumière et c'est par là, qu'elle est la plus grande, la plus utile, la plus féconde des institutions sociales.

La Société des Artisans Canadiens-Français de Rimouski, a donc inauguré une œuvre bonne, en organisant une série de Conférences destinées à semer des idées saines et fécondes dans l'esprit de la population de Rimouski.

Et vraiment, si l'on en juge par les débuts, l'œuvre sera efficace et durable. Monsieur l'abbé Sirois, le sympathique vicaire de la Cathédrale a su s'acquitter à merveille de la tâche qui lui incombait ; et l'on a pu constater une fois de plus que chez lui l'esprit d'observation et le désir d'être utile s'unissent à une grande facilité à se faire comprendre de tout le monde.

L'amour et la volonté au travail et la nécessité en même temps que la facilité de la petite épargne ; tels sont les pensées à travers lesquels le conférencier nous a fait entrevoir la profonde signification de la devise des Artisans.

Personnellement, je félicite monsieur Sirois d'aimer la campagne, la terre et de chercher à en inculquer l'amour. Et si cette œuvre des Conférences veut être vraiment utile, je suis convaincu qu'elle atteindra ce but, surtout en nous familiarisant avec les ressources physiques de notre sol, en développant ses splendeurs et l'infinie variété de ses inépuisables richesses, comme aussi en vulgarisant les fastes de notre histoire. Nous ferons ainsi aimer notre pays, notre chez

nous si beau et si ignoré. Je suis convaincu qu'en vulgarisant des notions positives, des faits essentiellement brutaux et des leçons de choses essentiellement canadiennes, on fera plus de patriotisme qu'on en mettrait dans des discours « à base de castor et de feuille d'érable et de Saint-Jean-Baptiste ». Pour aimer notre pays davantage, il suffit de le mieux connaître ; et en développant ainsi cet amour, on mettra au cœur un regain de fierté nationale aussi bien qu'individuelle qui fera progresser l'esprit du peuple de telle sorte que chaque flot de générations électorales sera plus fort, plus sain et plus débordant d'énergie.

Ce sont des pensées qui me venaient en tête en écoutant les conclusions de la conférence de Dimanche soir. Je les communique. Honni soit qui mal y pense. — Chargé de faire un rapport, j'e reviens.

Après la conférence, le Président des Artisans, qui avait l'initiative vraiment heureuse ce jour-là, demanda à monsieur le Chanoine Sylvain d'ajouter quelques mots. Personne, parmi nous, n'ignore l'intérêt profond que monsieur le Chanoine Sylvain porta à tout ce qui intéresse Rimouski. Aussi dans une trop courte causerie, marquée au coin de l'expérience et du bon sens, a-t-il su faire entrer de nombreuses et utiles vérités.

Tous les auditeurs espèrent, avec M. l'avocat Fiset que monsieur le Chanoine aura bientôt l'occasion de développer plus au long ses fortes et substantielles remarques sur l'esprit public et l'esprit d'initiative.

D'autres suivront, parmi lesquels Monsieur Fiset nous laissera l'espoir de le compter bientôt.

En somme, nous avons passé une soirée agréable, utile, bonne. L'étan est donné, il se maintiendra. Et à tous ceux qui étaient là dimanche soir, nous disons un cordial : au revoir.

L. V.

CONFÉRENCE

Monsieur Edmond Rousseau, de Québec, a donné, mardi soir, au palais de Justice, devant un nombreux auditoire, une conférence sur l'intempérance. En termes convenables, ce monsieur nous a fait voir les effets désastreux de l'ivrognerie, les ravages qu'elle cause partout et spécialement dans notre pays.

Le conférencier a aussi indiqué quelques-uns des moyens à employer pour la répression de ce vice. L'intempérance est atteinte d'une grave maladie qui peut et doit être soignée. Pour cette fin, deux maisons existent dans notre province : Mastai et l'établissement McKay. Dans cette dernière institution surtout de nombreuses guérisons ont déjà eu lieu, et il s'y en fait tous les jours. Il est bon de remarquer que pour suivre un traitement il n'est pas nécessaire de se déplacer.

Des conférences comme celle de monsieur Rousseau peuvent faire beaucoup de bien parmi notre population.

TOUT CE QU'IL FAUT.

Pastilles de Chamberlain pour l'Estomac et le Foie.
Si vous êtes las après le repas.
Si vous n'avez pas d'appétit.
Si vous avez mauvais goût.
Si il y a torpeur du foie.
Si vous avez les intestins constipés.
Si vous avez mal à la tête.
Si vous êtes bilieux.
Elles vous feront l'appétit, vous nettoieront et renforceront l'Estomac et régleront le foie et les intestins. Prix 25 cents la boîte. En vente dans toutes les Pharmacies.

LA RIMOUSKI

AUX CULTIVATEURS
La fleur « La Rimouski » est la meilleure et la plus pure. Exigez de votre fournisseur la fleur « LA RIMOUSKI »

St-Joseph de Carleton

BAIE DES CHALEURS

(Suite.)

« Pour ce qui est de la résidence ordinaire de M. Girouard, je serais d'avis qu'il la fit à Caraque; cette mission étant à peu près le centre de celles qui font son partage. C'est pourquoi je lui ai enjoint de s'y transporter cet automne, d'assembler les habitants, de les faire convenir d'une place convenable pour bâtir un presbytère et transporter la chapelle (car j'apprends par mon secrétaire qu'elle est placée à une extrémité de la mission, et que mon prédécesseur, à la requête des habitants vous pria, il y a trois ans, de la faire transporter au milieu). M. Girouard est encore chargé de dresser un procès-verbal de la délibération des habitants de Caraque, des mesures qu'ils prendront pour remplir nos intentions, de la nomination des syndics, etc, et de nous envoyer pendant l'hiver ce procès-verbal afin que nous lui donnions notre sanction.

« Il hivernera encore à Bonaventure, n'y recevra de dime qu'à proportion du séjour qu'il fera, traversera ce printemps à Caraque où il présidera à son nouvel établissement, tout en faisant ses missions. Il aura recours à vous pour les difficultés qui pourront survenir, et j'espère que vous voudrez bien le favoriser de vos conseils dans une affaire où il me semble que vous trouverez votre avantage comme lui.

« M. Girouard nous a demandé la rénovation de ses pouvoirs extraordinaires et nous lui avons accordé, mais sans préjudice, à l'autorité que vous avez sur lui, en qualité de grand-vicaire. Car notre intention est qu'il ait recours à vous dans tous les cas où il sera à portée de le faire.

« Les sauvages de Madawaska ayant demandé ce printemps M. le Claire, curé de l'Isle-Verte pour leur faire la mission, nous le leur avons envoyé dans la persuasion que vous étiez encore à Halifax. Main'enant que vous êtes plus proche, si vous voyez jour à la faire vous même cette mission, vous voudrez bien en donner avis à temps à M. le Claire qui en est chargé jusqu'à nouvel ordre. »

Le lecteur nous pardonnera sans doute ces longues citations, d'abord parcequ'elles jettent une vive lumière sur l'histoire de nos intéressantes missions de la Baie-des-Chaleurs, et ensuite, afin de conserver à l'histoire ces précieux documents.

M. Bourg demeura donc en la Baie-des-Chaleurs et vit ainsi se retrécir le champ immense de ses missions.

En 1786, M. Bourg résolut de faire construire une nouvelle église à Tracadieche. Ce qui l'engagea à l'entreprendre, ce fut l'activité, le développement que prit le commerce du poisson, si abondant dans ces parages. De grandes demandes venaient d'Halifax et même des Antilles. Aussi la population du village augmenta-t-elle considérablement.

Les difficultés auxquelles M. Bourg se heurta, l'opposition que lui suscitèrent certains esprits brouillons sur le choix du site de la nouvelle église, le fit renoncer pour le moment à l'entreprise.

A cause du mauvais vouloir des habitants de Tracadieche, il transporta sa résidence à Bonaventure. C'était les prendre par leur côté le plus sensible; car, au fond, ils aimaient et respectaient leur pasteur. Aussi devinrent-ils plus conciliants, nous le verrons tout à l'heure.

En cette même année 1786, M. Bourg reçut l'aide d'un nouveau missionnaire, tout jeune, M. l'abbé Girouard, prêtre acadien comme lui,

qui fut chargé des missions de Nipissigui, Caraque et Miramichi, comme nous l'avons vu plus haut. Sur l'ordre de l'évêque de Québec, M. Girouard se fixa à Caraque comme étant le poste le plus central et le plus important.

X.

(A suivre.)

Essayez la fleur

La Rimouski

et vous n'en demanderez pas d'autre à vos fournisseurs.

AGRICULTURE

La société d'agriculture de Rimouski, depuis quelques temps, marche de progrès en progrès. Elle se propose de faire, sans délai, l'achat d'un cheval reproducteur ardenais. De plus Monsieur le Président Lavoie nous informe que M. le Secrétaire Bégin a déjà reçu des ordres au montant de \$1200 pour l'achat de grains de semences et graines fourragères, pour la dite société. Il y a quelques années, on n'achetait pas pour \$100 de ces graines. Tous ont raison de se réjouir de ce progrès extraordinaire.

Petit-Métis Village

— La navigation est ouverte. Deux goélettes, chargées de bois pour Québec, sont passées ici ces jours derniers. Ce sont celles des capitaines Levesque et Belley de Matane.

— Plusieurs familles écossaises protestantes, de notre village, cherchent à vendre leurs propriétés pour aller s'établir au Nord-Ouest. On remarque entr'autres, les suivantes: William et Alexander Turriff, James Sim, James Cavit, Fred. Crawford et Thom Blue. Avis au Dr Sproule, député de Grey-West, de donner l'adresse du secrétaire des fonds fournis par l'Eglise catholique pour acheter les terres des protestants.

Les familles mentionnées ci-dessus, désireraient beaucoup que les Canadiens-Français achètent leurs terres.

— M. Donat Caron, député de Matane, était de passage ici ces jours derniers, comme agent des Mess. McCormick et Deering. Il a été remplacé par M. Désjardins comme représentant de la Cie Harris de Toronto, manufacturiers d'instruments aratoires.

— La résidence princière de M. Barland de Montréal sera complétée pour le mois de juin.

— P. H. A. Caron, D. H. chef Ranger de la Cour Little-Métis No. 3214 des Forestiers Indépendants a convoqué une assemblée spéciale le 13 courant pour affaire urgente.

— La pêche au hareng a commencé ces jours derniers avec les réts. Le prix de vente, les premiers jours, a été 15 cts. la douzaine, il est ensuite tombé à 10 cts., vu l'abondance. C'est une providence qu'il n'y en avait pas l'auto mne dernier.

NOTES LOCALES

— Madame Adélar Barret, de Fall-River, est en visite chez sa mère Madame Alexandre Lepage et chez ses sœurs Mesdames Frs. Lauzier et Théophile Roy.

— M. Frs. Poulin, est parti hier matin pour Trinily Bay, sur le steamer « Constance ». Son absence durera un mois. M. et Mde Fafard, gardien du phare à la Pointe des Monts étaient ses hôtes depuis quelques jours.

— Notre concitoyen M. Michel Ringuet doit fournir dans le cours de l'été, 1,500,000 briques à l'entrepreneur Morin. L'établissement de Monsieur Ringuet, pour la préparation de la brique est de première classe.

— Notre prison renferme actuellement 12 prisonniers.

— Monsieur Louis Dupéré, de Ste-Flavie station, était ici hier.

— Monsieur Edmond Rousseau, de Québec, qui était ici depuis quelques jours, a laissé notre ville hier matin.

— Nous apprenons avec regret la mort de madame veuve Jean Lepage de Ste-Anne des Monts. Elle est décédée le 23 mars à l'âge de 78 ans et 6 mois.

— Madame Auguste Parent, malade depuis dix ans, est maintenant complètement guérie. Cette guérison est considérée comme miraculeuse.

— Monsieur le Notaire G. L. Dionne, d'Amqui, était ici ces jours derniers.

— Mlle Michand, de Campbellton, était ici cette semaine, l'hôte de Mme Crowley. Elle est repartie hier soir avec Mlle Catherine Crowley, qui passera quelques jours à Campbellton.

— M. L. O. Bedard, de St-Fabien, était en ville hier.

— M. Chs. Thibault, marchand, et M. Alf. Lepage, de Ste-Anne des Monts, étaient à Rimouski, dimanche dernier.

— Monsieur Auguste Tessier, jr avocat, qui a exercé sa profession à Richmond pendant quelque temps, doit venir se fixer ici. M. Tessier est un jeune avocat de talent. Il sera le bienvenu au milieu de nous.

Le « Constance » était au quai de Rimouski, mercredi soir.

— M. Achille Pineau, de Ste-Blandine, est passé à nos bureaux, cette semaine, en route pour Québec, où il va subir un traitement.

— M. Et. Levesque, de Mont-Joli, était à Rimouski cette semaine.

— Le Dr. Drapeau nous prie d'annoncer, qu'il est revenu s'établir définitivement à Rimouski, et il sollicite respectueusement l'encouragement du public en général,

TROUVÉ

Un porte-monnaie contenant certaines valeurs. Le propriétaire pourra le réclamer en s'adressant à M. le Dr. Jos. Gauvreau, Rimouski.



BONS CHEVAUX A VENDRE

De première classe, de tous les âges et de tous les prix.

S'adresser à

Stanislas Labbé
RIMOUSKI

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.

GAGNON & SASSEVILLE
AVOCATS
Avenue de la Cathédrale, Rimouski.
Téléphone 102

Embouteilleurs demandés

On demande un homme sérieux pouvant disposer d'un certain capital pour embouteiller la célèbre bière Labat de London, Ontario, pour le district de Rimouski.

La bière Labat a pris depuis quelque temps une extension considérable dans le commerce de la ville, du district, et même de toute la province de Québec. C'est un fait à noter surtout si l'on considère l'état stagnant, et même rétrogradant de plusieurs autres brasseries.

Pour information s'adresser à

J. C. E. FECTEAU,
Agent,
QUEBEC

A. KELLY MILLING CO.

BRANDON, MANITOBA
FLEUR & GRAINS, de toutes sortes
GRU, SON, MOULÉE, BLÉ d'INDE
canadien et américain,
No. 3 et mêlé.

Spécialités: par lots de chars, (car load)

Aussi: Grains et graines de semence

Lard en quart, Graisse en sceau ou chaudière.

PRIX LES PLUS BAS DU MARCHÉ

Toute commande recevra une prompt attention, et le patronage de Mess. les marchands est respectueusement sollicité.

S. Z. COTE

GERANT LOCAL
ST-ANACLET

The Victoria Company

La Compagnie Victoria

Gérant à Rimouski, Qué.,

Arthur Chamberland

C'est une maison qui fait le commerce de pianos, d'harmoniums et de clavigraphes. Elle a été fondée en vue de réduire de vingt-cinq à trente-trois pour cent les prix du détail dans ces deux lignes de commerce et elle est en relations d'affaires avec les

MEILLEURS FACTEURS DU CONTINENT.

Dans toute maison de commerce le clavigraph (typewriter) est devenu une nécessité. L'écriture à la machine est plus parfaite, plus rapide et moins pénible que l'écriture manuscrite. Aujourd'hui, une lettre d'affaires écrite à la plume fait chétive mine.

Tout homme d'affaires garde copie de ses écritures, tant pour soulager sa mémoire que pour vérifier l'exactitude de sa correspondance, etc. L'emploi d'un BON clavigraph permet de produire jusqu'à dix copies à la fois, en moins de temps qu'il en faut pour griffonner une simple feuille.

Quelques heures suffisent pour se familiariser avec l'usage du typewriter "EMPIRE", le meilleur sur le marché, plus facile à manier qu'une machine à coudre.

Le jeune homme ou la jeune fille, devenu clavigraphiste habile, est sûr de trouver, au besoin, un emploi lucratif qui lui permettra de sustenter son existence et de secourir les siens.

Procurez à vos enfants un BON typewriter pour qu'ils deviennent d'excellents praticiens; c'est une des meilleures polices d'assurance contre les revers de fortune.

Font usage du clavigraph "EMPIRE" à Rimouski: M.M. Tessier & Fiset, Gagnon & Sasseville, Jean P. Martin Léonidas Dionne jr., Avocats; J.V. Gagnon, J. C. H. Ladamme, Notaires; Dr L. F. Lepage, (Pharmacie de Rimouski); J. A. Talbot, H. G. Lepage, Marchands; La maison Price Bros; Le Bureau du notaire, Melle E. Vignola, professeur, etc.

Le Pacifique Canadien emploie 425 "EMPIRE" sur son réseau de chemin de fer.

Notre Prix: \$60.00

Notre gérant, qui est l'un des vôtres, sollicite votre patronage.

COUILLARD, FILS & Cie

Importateurs de Nouveautés

Rue St Germain, - RIMOUSKI.

Grand Assortiment de Nouveautés

Le plus beau choix de marchandises nouvelles, comprenant: Tweeds pour costume, Étoffes à robe, Mousseline, Tweeds pour habillements de messieurs, Cheviots, Etc.

DÉPARTEMENT DES HARDÉS FAITES

Matinées, Blouses pour dames, Jupes, etc., au grand complet.

Nous attirons spécialement l'attention sur notre assortiment de Tapis, Prélarts, Pôles, Rideaux, Meubles de toutes sortes et une foule d'articles d'utilité et de luxe pour l'ameublement des maisons.

Seul agents à Rimouski, des célèbres peintures préparées SHERWIN-WILLIAM. 6m-14-4

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SUCCURSALE DE CEDAR HALL, sous la gérance de M. P. LABERGE, N.P.

Dépôts en comptes courants et affaires de banque en général.

Département spécial d'Épargne sur Certificat de Dépôt à 3½ et 4%

Certificat de Dépôt

A trois mois de cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera à M. J. A. OSTIGNY, de New-Bedford, ou à son ordre sur délivrance des présentes, cinq cents Dollars déposés ce jour, avec intérêt sur ce montant payable aux taux et conditions ci-après énoncés.

Trois pour cent (3%) d'intérêt par année sera payé pour le terme des présentes. Trois et demi pour cent (3½%) d'intérêt par année, à compter de ce jour sera payé si ce dépôt est continué sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants.

A l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent, ce contrat de dépôt sera censé être continué par le déposant pour le semestre suivant à moins que le dit déposant ne notifie la Banque par écrit, à son bureau principal, à Montréal, de son intention de retirer ce dépôt, et ce au moins huit jours avant l'expiration du terme des présentes ou du semestre alors courant.

Nonobstant les conditions ci-dessus, le déposant pourra en aucun temps retirer tel dépôt après l'avis préalable ci-dessus mentionné, mais dans ce cas aucun intérêt ne sera payé pour toute fraction d'un terme des présentes ou d'un semestre non entièrement écoulé.

La Banque pourra rembourser ce dépôt à l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent.

Fait à Cedar Hall ce sixième jour du mois de novembre, l'an 1904

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Par M. P. LABERGE

Gérant-Local.

Dépôts aussi reçus à 3% sur livret, depuis \$1.00 en montant.

PAUL LAIR

CONSTRUCTEUR DE

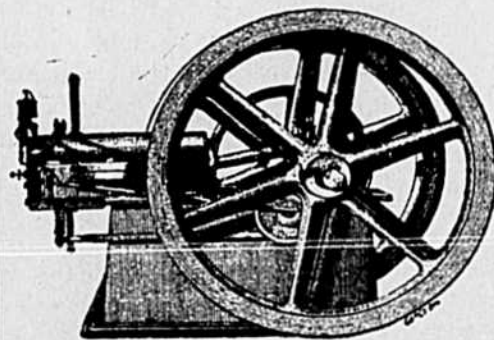
Moteurs à Pétrole, à Gaz ou Gazoline

Stationnaires, Marines, Portatifs, Verticaux, Horizontaux et de tous modèles.

Nos machines

sont les seules sur le marché pouvant employer indifféremment le pétrole, (huile de charbon) Gaz d'éclairage et naturel, Gazoline et Naphta.

Demandez notre catalogue.



1240-1242, rue Notre-Dame, Montréal

On peut voir fonctionner un de nos engins, à Rimouski, au bureau de l'imprimerie; aux Trois-Pistoles, chez M. Jos. Rioux, marchand, etc., etc.

L'EXECUTION DU DUC D'ENGHEN

Le prisonnier cause avec son compagnon. C'est un brave officier alsacien nommé Petermann : il ne cache pas au prince qu'on se dirige vers Paris, et celui-ci s'en félicite, ne doutant pas qu'il lui sera permis de voir le Premier Consul. « Un quart d'heure de conversation avec lui répète-t-il avec confiance, et tout sera bientôt arrangé » D'ailleurs, il se réjouit de revoir la France, s'intéresse aux villes qu'on traverse, plaisante, fait des projets d'avenir. Malgré la longueur du trajet, il ne peut dormir ; de temps à autre, quand le chemin est désert, on s'arrête, — onze fois dans toute la route, — et on laisse le prisonnier mettre pied à terre. Moïloff, qui ne l'a pas quitté, est tapi sous la banquette.

Petermann, du reste, se montre rempli d'attention et d'égards : le prince lui donne une des bagues qu'il a aux doigts. On mange dans la voiture. A tous les relais, les maîtres de poste, avertis par courriers, tiennent les chevaux prêts, et le voyage s'effectue rapidement.

Le lundi 19, vers neuf heures du soir, on traverse Châlons-sur-Marne ; une nuit en zore : à l'aube, on relaie à la Ferté-sous-Jouarr. A neuf heures on est à Meaux, à midi enfin la chaise de poste arrive à la barrière de la Villette et s'arrête ; on doit recevoir là des ordres. Est-ce au Temple, est-ce à la Malmaison, où réside Bonaparte, que le prince sera conduit ?

On attend longtemps : deux heures, dit-on. Un courrier, cependant, paraît, et, le long du mur d'enceinte, par la plaine Monceau et la barrière de l'Etoile, on parvient aux Champs-Élysées qu'on descend à fond de train : le pont de la Concorde, l'esplanade et le boulevard des Invalides, la rue de Sèvres, la rue du Bac, et la chaise, au grand trot de ses six chevaux, pénètre sous une haute porte, dans une cour solennelle et froide où se dresse un lourd portail d'un temple grec, que soutiennent des colonnes de pierre. C'est l'Hotel du citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures.

Le prince, déjà, s'apprête à descendre, mais on l'en empêche : longue attente encore ; les postillons restent en selle ; une petite pluie froide tombe sans discontinuer. Après une passée là, un homme descend le perron, donne à voix basse un ordre, et la voiture, de nouveau, roule dans la rue du Bac. La voici traversant Paris, longeant les quais, passant le Pont-Neuf, et le prisonnier regarde, charmé, ce décor superbe de la grande ville, qui est resté très présent à son souvenir et dont si souvent il a rêvé dans son exil.

« Où me conduit-on ? » demande-t-il à Petermann.

Mais Petermann ne connaît point Paris et ne peut répondre. Maintenant c'est le cœur de la ville, les rues encombrées qui contournent l'Hotel de Ville, la place de la Bastille, si vaste, à présent que la vieille forteresse n'est plus là, puis le faubourg Saint-Antoine, la barrière de nouveau, et la route, la route boueuse qui s'étend, toute droite et large, à perte de vue...

AU CHATEAU DE VINCENNES. — ORDRE D'OPÉRER EN SECRÉE. — CONFIANCE QUE RIEN N'ALTÈRE.

Le gouvernement du château de Vincennes était à cette époque un ancien sergent aux gardes françaises,

quelques peu jacobin en 93, conspirateur au temps du Directoire et mouchard sous le consulat. Il avait vendu à la police Ceracchi, Arena et Demerville, avec lesquels il avait complété d'assassiner Bonaparte : la grade de chef de bataillon et le commandement du château de Vincennes avaient été le prix de sa délation. Cet homme s'appelait Harel ; il habitait, au-dessus de la voûte d'entrée du côté du parc, une des anciennes tours, aménagée en logement : on appelait cette tour le *Pavillon de la porte des Bois*. C'était la partie la plus logeable de l'immense enceinte : tout le reste du château était dans un lamentable état de vétusté et de délabrement ; il n'était occupé que par un adjudant de place, un sous-lieutenant secrétaire, un portier consigne et le concierge appelé Bourdon. Une centaine d'hommes du train d'artillerie de la garde des Consuls, vingt-trois hommes du 18^e régiment d'infanterie et cinquante ouvriers habitaient des baraquements datant de la Régence et presque en ruines.

Ce jour-là, Harel reçut, vers cinq heures et demie, une dépêche timbrée de la police secrète et apportée de la Malmaison par une estafette, le prévenant de l'arrivée probable, dans la nuit, d'un individu dont le nom ne devait pas être connu. L'intention du gouvernement, ajoutait la lettre, est que tout ce qui sera relatif à ce particulier soit tenu très secret. Vous-même devez ignorer qui il est... Vous seul devez communiquer avec lui et vous ne le laissez voir à qui que ce soit.

A peine Harel avait-il en mains cet ordre que, de sa fenêtre, il entendit le bruit d'une voiture : tout aussitôt la chaise de poste entra dans la cour, au grand trot de ses six chevaux, et s'arrêta devant la voûte de son logement. Il descendit en hâte trouva sur le seuil le concierge Bourdon accouru pour le prévenir, et tous deux se présentèrent ensemble à la portière qui s'ouvrit...

Le lieutenant Petermann descendit d'abord, le petit chien sauta à terre, puis Harel vit sortir de la voiture « l'individu », auquel il offrit de « monter un instant pour se chauffer, en attendant que l'appartement qu'on lui destinait fût préparé ».

Harel ne fut pas longtemps, d'ailleurs, sans être renseigné sur la qualité de son hôte : soit qu'un mot du prisonnier la lui fit deviner, soit que Petermann eût devoir le mettre au courant, il était fixé avant même que le prince lui eût répondu « qu'il se chaufferait avec plaisir et qu'il ne serait pas fâché non plus de dîner, car il n'avait presque rien pris depuis le matin ». Tout en causant, on s'engage dans l'escalier qui conduit au logement d'Harel. Au premier palier, le prince, précédant le commandant, se range, le dos au mur, pour laisser passer une femme, en costume de religieuse qui descend les degrés en suivant la rampe : c'est une ancienne Sœur des Ecoles chrétiennes, Mme Bon, qui, depuis quelques années, dirige à Vincennes une petite institution : elle ramène chaque jour, après la classe, les deux fillettes de Mme Harel.

Mme Bon fut frappé de l'air fatigué et de la mine pâle du jeune homme qu'accompagnait Harel : il lui parut « mince de corps et d'une tournure distingué » ; elle se souvint qu'il était vêtu « d'une longue redingote brune d'uniforme et qu'il

La Rimouski

et la MONT-JOLI

sont les meilleures fleurs. Exigez-les de vos fournisseurs.

portait sur la tête une casquette à double galon d'or ». Il monta, elle descendit. Arrivé au bas de l'escalier, elle s'informa près des gendarmes « qui était la personne qu'elle venait de rencontrer » ; mais on ne put le lui dire.

Mme Bon pressentit un mystère. Elle remonta chez Madame Harel, et se trouvant sur le palier, face à face avec le commandant, elle lui posa tout net la même question. Il avait l'air fort troublé et très perplexé : il répondit que « c'était vraisemblablement un prince ; mais qu'il ne le connaissait pas ». Quant à Mme Harel, elle allait et venait dans son appartement comme une femme qui a perdu la tête ; lorsque Mme Bon la quitta vers six heures, elle se mit à pleurer à gros sanglots.

Le prisonnier, cependant, introduit dans la grande pièce qui servait au commandant, de salon et de salle à manger, était assis devant la cheminée ; le fidèle Moïloff se coucha près du feu. Harel, soucieux de ne pas quitter son hôte, expédia le brigadier Aufort jusqu'au restaurant de traiteur Mavrée, dont l'établissement était situé sur la grande route de Paris, presque en face de la porte du château. Puis il fit porter au Pavillon du Roi quelques meubles, de quoi garnir suffisamment une pièce vacante, où l'on alluma un grand feu. Ces dispositions prises, il conduisit lui-même, à travers la cour, le prisonnier jusqu'à la chambre « où celui-ci devait passer la nuit ».

Le jour finissait : il faisait un temps humide et brumeux. Sur l'immense façade sombre du Pavillon du Roi, deux fenêtres seulement au premier étage, étaient éclairées, celles du logement destiné au détenu. On y monta par l'escalier de pierre, nu et sonore : Bourdon marchait devant, portant un falot ; quelques gendarmes, couverts de leurs grands manteaux, suivaient, de loin.

(A suivre.)

UN BON MOT POUR LE BEAUME DE CHAMBERLAIN POUR LA TOUX.

« En décembre 1900, j'eus un gros rhume et j'étais si enrhumé, que je pouvais à peine balbutier, dit Allen Davis, de Freezone, N. Y. J'avais essayé, en vain tous les remèdes, quand je pris du Remède de Chamberlain pour la Toux. Une bouteille m'a guéri. J'ai toujours un bon mot pour ce remède. En vente dans toutes les Pharmacies.

Pour une attaque bilieuse, prendre des Pastilles de Chamberlain pour l'Estomac et le Foie et la guérison est aussi sûre que prompt. En vente dans toutes les Pharmacies.

La Rimouski

AUX CULTIVATEURS

La fleur « La Rimouski » est la meilleure et la plus pure. Exigez de vos fournisseurs, la fleur « LA RIMOUSKI »

Pour vos imprimés en tous genres, donnez vos ordres à

L'Imprimerie Générale DE RIMOUSKI

— 0 —

Les caractères sont à la mode et variés. Les machineries sont modernes. Satisfaction assurée à tous.

F.-X. LÉTOURNEAU, prop., Rimouski.

HOTEL ST-GERMAIN

F. GAUVREAU, Gérant.

Hôtel de première classe. Cigares, vins et liqueurs de choix. Vastes salle d'échantillons pour commis-voyageurs. Une voiture à l'arrivée de tous les trains. Rue St-Germain, Rimouski.

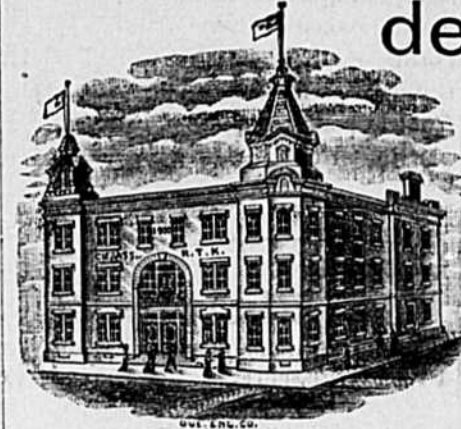
La Cie d'Assurance de Rimouski

CONTRE LE FEU

Etablie en 1876

Assurances en force : \$10,000,000.

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très bas



Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUEBEC

Capital autorisé - - \$2,000,000.00
Capital souscrit - - 1,500,000.00
Capital payé - - - 1,500,000.00
Fonds de réserve - - - 450,000.00
Profits indivis - - - - 82,481.67

DIRECTEURS :

R. AUDETTE, Ecr. Président.
A. B. DUPUIS, Ecr., - - - Vico-Président
L'Hon. Juge CHAUVEAU, Ecr. V. CHATEAUVERT, Ecr.
N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.
J. B. LALIBERTE, Ecr.,
P. LAFRANCE - - - - - Gérant.
N. LAVOIE - - - - - Inspecteur.

SUCCESSALES :

Québec Rimouski, Qué.
" St-Roch. Murray-Bay, Qué.
" Rue St-Jean. Montmagny, Qué.
Montréal rue St-Jacques. Fraserville, Qué.
" faubourg St-Jean-Baptiste. St-Casimir, Qué.
Nicolet, Qué.
Ottawa, Ont. Coaticook, Qué.
Sherbrooke, Qué. Baie Saint-Paul, Qué.
Beauceville, Qué. Plessisville, Qué.
St-Marie Beauce, Qué. Lévis, Qué.
Chicoutimi, Qué. Trois-Pistoles, Qué.
Roberval, Qué. St-Charles, Bellechasse
St-Hyacinthe, Qué. S. Evariste Stn., Beauce
Joliette, Qué. Amqui, Qué.
St-Jean, P. Q. Deschambault, Qué.

Reçoit des dépôts tant en Comptes Courants qu'au Département d'Épargne.

Alloue l'intérêt ordinaire sur les dépôts au Département d'Épargne ; cet intérêt étant capitalisé tous les six mois.

Transige les affaires de banques en général.

P. VALLEE, Gérant à Rimouski.

22-04-12m

M. RINGUET

MARCHAND

en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.

VIN DE MESSE

garanti pur et avec certificat.

Gin Canadien « CROIX ROUGE » en entrepôt et au PRIX DU GROS.

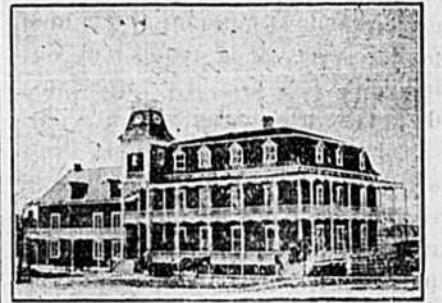
RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI. 12m-14-4

HOTEL

St-Laurent

Cet hotel offre aux voyageurs toutes les commodités possibles ; les chambres sont confortables et la Pension est de 1^{re} classe.

FRS. ST-LA RENT, Propriétaire. 3m-14-4



Hotel Lengan

et RESTAURANT.

Le plus grand et le plus bel Hotel

DE RIMOUSKI.

Cet hôtel vient de subir de grandes réparations pour son agrandissement : ses chambres, au nombre de 33, sont des plus confortables, très bien meublées, et éclairées à l'électricité. Bains chauds et froids avec toutes les améliorations modernes.

Pension de première classe VINS, LIQUEURS, CIGARES, à ses meilleures marques.

Louis Lengan, Propriétaire. 12m-14-4.

P. GAGNON

Entrepreneur

de Portes et Fenêtres

S'OCCUPE AUSSI

de la préparation du bois et des moulures.

RIMOUSKI - P. Q. 12m-14-4

Ringuet & Bérubé

EMBOUTILLEURS POUR LA

CELEBRE BIERE DE BEAUPORT

Nous vendons aussi le

LAGER

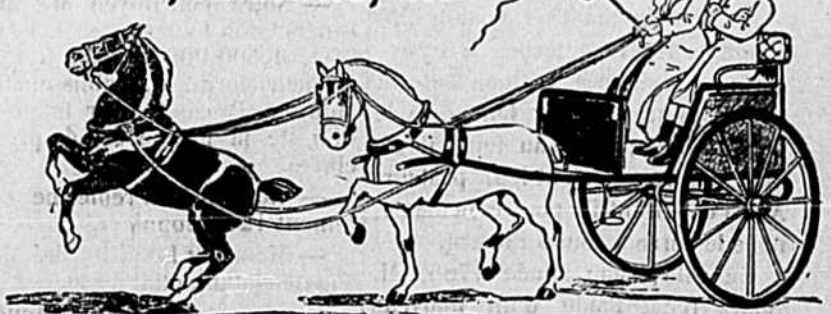
ET L'EXTRAIT FLUI E E MALT

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI. 12m-14-4

JOSEPH LEPAGE VOITURIER

Toujours en mains :

VOITURES, HARNAIS, Etc



RIMOUSKI - P. Q.